



Faussees déclarations sur l'honneur

Par **Bayka68**, le **20/06/2017** à **17:51**

Bonjour,

Je viens de divorcer. Mon ex mari a fait 3 fausses déclarations sur l'honneur au sujet des liquidités à partager. La je viens de relire la convention de divorce et la somme qu'il indique sur un compte courant allemand ne correspond pas à la photocopie de l'extrait de compte que j'ai en ma possession (je ne la retrouvais plus....)IL y a plus de 2000 Euros de différence. Je lui ai demandé de justifier de la somme qu'il avait indiqué à l'avocate, il ne donne pas suite. Sachant qu'il a déjà essayé de me gruger de plus de 28.000 Euros, cette fois ci je voudrais porter plainte pour fausse déclaration sur l'honneur. Est ce recevable et si oui comment procéder ?

Merci